

**ÉCONOMIE A3**

**Une entente de coopération entre Sherbrooke et le New Hampshire**



**LES RÉGIONS**

**Bois-Francs**  
Quatre suggestions de noms pour rebaptiser la ville fusionnée (A5)

**Drummondville**  
La Ville choisit de se soustraire à la loi 102 (A5)

**PATRICK ROY, 16 FOIS MILLIONNAIRE!**



Le gardien de but du Canadien de Montréal, Patrick Roy, est devenu hier l'un des plus hauts salariés de la Ligue nationale de hockey en paraphant une entente d'une valeur de 16 millions \$ échelonnée sur quatre ans. Il a aussi causé tout un émoi en signalant son intention de prendre sa retraite à l'expiration du contrat. Pour sa part, le directeur général de l'équipe, Serge Savard, a admis que les négociations avaient été ardues mais, a-t-il pris soin d'ajouter, «elles se sont toujours déroulées dans un climat cordial et de respect mutuel». LES DÉTAILS EN PAGE D1.

## «Le véritable adversaire, c'est le Bloc»

Charest réclame un débat avec Bouchard

Ottawa

Tant dans le comté de Sherbrooke que dans le reste du Québec, le véritable adversaire des conservateurs sera le Bloc québécois, n'en déplaisent aux libéraux. Et dans cette veine, le vice-premier ministre Jean Charest réclame un débat avec Lucien Bouchard, «où et quand il le voudra».

Rencontré dans son bureau sur la Colline parlementaire, hier, quelques minutes avant qu'il ne s'adresse



Michel MORIN  
envoyé spécial

aux 300 membres du Confédération Club, le député de Sherbrooke a reconnu que la bataille est loin d'être gagnée pour son parti.

Et dans son comté, qu'il représente depuis neuf ans aux Communes, Jean Charest a fait savoir que les libéraux, représentés par l'ex-maire de Sherbrooke, Jean Paul Pelletier, ne constituent pas un écueil. A ses yeux, il ne fait aucun doute que le Bloc québécois devra être mis en échec rapidement. Mais ce n'est pas chose faite, reconnaît d'emblée Jean Charest.

«Jean Paul Pelletier est à l'image de Jean Chrétien; il vit dans le passé, de lancer le numéro deux des conservateurs. Mais la partie n'est pas jouée. Et ce ne sont pas les libéraux qui vont venir modifier le portrait dans Sherbrooke. Dans mon livre, le Bloc québécois est véritablement l'adversaire.»

Jean Charest est conscient de l'éffritement de sa base d'organisations. En outre, le départ des Guy Boutin (candidat du Bloc québécois dans Sherbrooke) et Conrad Chapdelaine, souverainiste de première heure, qui ont été derrière le député de Sherbrooke en 1984 et 1988, ne serait pas aussi significatif que certains veulent le faire croire.

Il n'en demeure pas moins que les militants péquistes, qui ont majoritairement appuyé Charest lors des deux élections précédentes, devraient se ranger majoritairement derrière le Bloc québécois.

- Chrétien défend ses origines
- Bouchard invite les fédéralistes
- Camil Samson n'a pas changé...
- McLaughlin écarte un candidat

TEXTES EN B1, B2 et B3



Jean Charest

«Il est vrai que la base de mes supporteurs va changer durant cette élection. Mais nous avons encore 4000 membres dans le comté de Sherbrooke, tient à souligner le député de Sherbrooke. Le défi est de ne rien prendre pour acquis. Ce serait une grave erreur.»

**Fatigue**  
Même s'il continue de bien se comporter dans des assemblées publiques, Jean Charest apparaît quelque peu fatigué. Son horaire est pour le moins chargé et il n'est pas rare, depuis le début de cette jeune campagne, qu'il doive visiter deux provinces en une seule journée.

Cette campagne électorale, avec tout ce qu'elle comporte d'imprévus, constitue le troisième événement majeur en un an pour le député de Sherbrooke. Il y a d'abord eu le référendum d'octobre 1992, la course au leadership puis, maintenant, ce rendez-vous électoral.

«C'est beaucoup de grosses commandes en peu de temps, c'est vrai. La course ne fait que commencer et je serai présent jusqu'à la fin.»

La fatigue ne devrait donc pas ralentir le député de Sherbrooke. Et pour bien faire sentir qu'il se sent d'attaque, Jean Charest réitère l'invitation à Lucien Bouchard de l'affronter dans un débat. Incidemment, le chef du Bloc québécois doit se pointer à Sherbrooke ce soir, dans le cadre de la soirée d'investiture du Bloc québécois.

Peut-être répondra-t-il favorablement à la demande du vice-premier ministre.

**LA BONNE NOUVELLE**

**Le gouverneur général se rétablit**

L'état de santé du gouverneur général Ray Hnatyshyn était jugé satisfaisant, hier, après qu'il eût subi avec succès une opération consistant à remplacer sa hanche gauche par une prothèse.

M. Hnatyshyn, dont la hanche droite avait déjà été remplacée par une prothèse, il y a plusieurs années, devrait recevoir son congé de l'Hôpital général d'Ottawa et retourner à Rideau Hall la semaine prochaine.

Son porte-parole, Philip Kinsman, affirme que l'intervention chirurgicale n'obligera pas le gouverneur général à annuler les principales cérémonies officielles prévues à son programme.

«Le gouverneur général se fait traditionnellement effacer et réserve durant une campagne électorale, si bien que son ordre du jour sera très peu perturbé», d'expliquer M. Kinsman.

Le porte-parole a ajouté que M. Hnatyshyn souffre d'une maladie dégénérative des hanches, mais qu'il s'était bien remis d'une première opération à la hanche droite.

**CONFLIT A3**

**La grève guette six concessionnaires d'automobiles**



**LIBRE-ÉCHANGE B5**

**Clinton lance sa campagne pour faire ratifier l'Alena**

**AVENIR D6**

**Le Conseil permanent de la jeunesse suggère un plan d'insertion sociale par l'emploi**

**FISC C1**

**Claude Blanchet dénonce les restrictions au Fonds de solidarité**

**MÉTÉO A2**

(257e jour de l'année)

Variable: 26 - 13  
Lever du soleil: 6h24  
Coucher du soleil: 19h01  
Demain: nuageux

## Les étudiants en grève

Le climat demeure malsain à la polyvalente Louis St-Laurent

Serge DENIS East Angus

C'est reparti à la polyvalente Louis-St-Laurent d'East Angus: les élèves ont tenu un vote de grève illimité au cours de l'après-midi d'hier et dans une proportion de 68 pour cent, ils ont convenu de ne plus se présenter à leurs cours à partir de ce matin.

«Nous ferons la grève jusqu'à ce que quelque chose bouge ici ou à Québec», explique la directrice du conseil des élèves, Karine Moisan. On se souvient que la dernière année scolaire avait été perturbée en mai dernier alors que les élèves avaient débrayé à quelques reprises pour obtenir la démission des trois directeurs de l'établissement, Henri Lemelin et ses deux adjoints Jean

## Grabuge à l'hôtel de ville de Montréal

Montréal (PC)

Plus d'une centaine de manifestants ont répondu à l'appel de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec et ont exprimé leur mécontentement sur le parvis de l'hôtel de ville de Montréal, hier soir, bientôt rejoints par plus de 2000 cols bleus de la Ville, sous la surveillance étroite de policiers.

Ces derniers avaient aussi un message à lancer à l'administration du maire Jean Doré. Ils ont ainsi donné 24 heures à la Ville pour trouver une solution autre que l'imposition de la loi 102, qui doit entrer en vigueur ce soir à minuit, sans quoi ils menacent de recourir à d'autres moyens de pression sans le moindre avertissement.

Au plus fort de la manifestation, un groupe de cols bleus arborant casques de hockey et équipement protecteur a défoncé une porte latérale de l'hôtel de ville à l'aide d'un énorme madrier de fer forgé, avant que les policiers ne parviennent à les disperser.

On ne savait pas en fin de soirée si la police avait effectué des arrestations.

A l'invitation du leader populiste et commerçant Peter Sergakis, les propriétaires avaient auparavant lancé sur les marches de l'hôtel de ville des centaines de clés symbolisant les commerces fermés de la métropole québécoise, pendant que le conseil municipal débattait derrière des portes closes.

Dans la fontaine de la place Vauquelin, ils ont noyé l'effigie du maire Jean Doré à qui ils reprochent l'imposition de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

Richard et Marc-André Houle.

Le conseil des élèves avait alors préparé un dossier qu'il a fait parvenir au ministère de l'Éducation afin que celui-ci intervienne auprès de la direction de la polyvalente. Selon Karine Moisan, la situation ne s'est en rien améliorée par rapport à l'an dernier.

Disant parler au nom de la majorité des quelque 920 élèves de l'établissement, la directrice du conseil des élèves affirme que l'enjeu se situe moins au niveau des règlements qu'à celui de leur application. «Par exemple, si quelqu'un n'est pas en mesure de se rendre à l'école pour régler des problèmes chez lui, la direction peut le suspendre pour trois jours», déplore-t-elle.

Celle-ci assure que les piqueurs n'empêcheront ni les élèves, ni les enseignants d'entrer dans la polyvalente. «Ceux qui veulent aller à leurs cours pour faire du rattrapage pourront le faire», assure la présidente du conseil des élèves en ajoutant qu'une manifestation se tiendra dans les rues d'East Angus au cours de la journée.

**Pas question de changer**

Non seulement le directeur Henri Lemelin n'a pas du tout l'intention de donner sa démission, mais il insiste pour réaffirmer qu'il ne s'effectue aucune répression et qu'il n'y a pas de problème particulier d'indiscipline dans son établissement.

«Ce qui est malheureux, c'est que l'ensemble des élèves passent pour des indisciplinés alors que ce n'est absolument pas le cas», insiste le directeur en précisant que les ser-

vices pédagogiques seront dispensés normalement. «Il y a aussi des élèves qui veulent rentrer», poursuit-il en disant espérer «que les parents auront une bonne discussions avec leurs enfants».

Les grèves de mai dernier avaient amené la commission scolaire La Sapinière à investir 50 000 \$ pour résoudre les problèmes. On a notamment construit un local transitoire pour élèves en difficultés et embauché deux professionnels pour leur offrir un soutien.

Le directeur voit là une volonté manifeste d'améliorer les conditions de vie de la clientèle étudiante. Se refusant d'envisager des moyens radicaux pour ramener les élèves dans les salles de classe, il n'a pas perdu espoir de trouver une voie de consensus. «Mais s'ils veulent vraiment prévenir le décrochage, comme ils le prétendent, ils devraient commencer par se présenter aux cours.»

Pour sa part, le président du conseil des commissaires de la commission scolaire La Sapinière, Marcel Lamoureux, se fait beaucoup plus tranchant: «Ceux qui ne veulent pas aller à l'école n'ont qu'à rester chez eux et qu'ils cessent de déranger tout le monde!», s'emporte-t-il.

«Si nous étions une institution privée, poursuit-il avec vigueur, ça ferait longtemps qu'on les aurait renvoyés chez eux.» Selon son président, la commission scolaire a tout mis en place pour faire en sorte que la paix revienne à la polyvalente Louis-St-Laurent et il ne semble pas très enclin à accorder des concessions supplémentaires.








## Un double événement historique

Le président Bill Clinton a été l'hôte hier à la Maison Blanche d'un événement historique lorsque le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, ont signé l'entente sur l'autonomie palestinienne à Gaza et Jéricho. Mais si la signature du document était au programme, la poignée de main entre les deux hommes est demeurée incertaine jusqu'à la dernière minute. Le premier ministre israélien a finalement cédé à l'offre de son vis-à-vis. LES DÉTAILS EN PAGE D5.

Photolaser AP

## Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Mercredi	Judi	Vendredi
 CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE max 26	 ORAGES min 9	 AVERSES DE PLUIE max 21	 ENSOLEILLÉ 6/18	 ENSOLEILLÉ 7/19

## Dans le monde

## Aujourd'hui

	Min	Max		Min	Max
Barcelone	13	24	Lisbonne	17	21
Le Caire	26	32	Londres	13	17
Chicago	15	27	Los Angeles	19	25
Copenhague	08	14	Madrid	13	24
Frankfort	13	20	Mexico	12	24
Geneve	12	21	Miami	25	32
Helsinki	04	12	New York	12	24
Jérusalem	19	29	Paris	13	17
			Rome	16	27

## INDEX

Arts:	B-6	Horoscope:	D-4
Bandes dessinées:	D-4	Info-chroniques:	D-4
Décès:	C-5	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	D-1
Éditorial:	A-4	Vivre:	B-4

EMPLOIS  
DU  
JOUR

## Commis d'entrepôt

Code prof: 1472 # 2801333

Lieu: Sherbrooke

Exigences: personne forte physiquement, exp. comme commis d'entrepôt et avoir permis de conduire classe 3, bilingue (atout)

Salaire: à négocier, 40 heures/semaine jour et soir

Fonctions: remplir les commandes dans l'entrepôt, effectuer livraisons de marchandise dans la région, curriculum vitae requis.

## Agent/e de communication

Code prof: 4163 # 2808599

Lieu: Sherbrooke

Exigences: admissible programme PDE, DEC ou certificat en communication et/ou BAC en rédaction et communication, responsable et débrouillard

Salaire: 300 \$/semaine

Fonctions: concevoir divers documents de présentation et de statistiques, élaborer un plan de communication et de promotion, s'occuper du dossier du protocole.

## Tech. en assemblage

Code prof: 9619 # 2808155

Lieu: Sherbrooke

Exigences: Secondaire V, habileté manuelle, esprit d'équipe, mobilité, sens d'observation

Fonctions: travail en atelier à assembler des pièces.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tel. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

## Johnson passe à côté, clame la CSD

La solution consiste, selon la centrale syndicale, en la création de «comités d'adaptation en milieu de travail»

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le gel des salaires durant deux ans et la récupération d'un pour cent de la masse salariale des employés du secteur public et parapublic ne réduiront qu'à très court terme les dépenses de l'État. Une solution à long terme doit passer par une réorganisation du travail et, partant, par l'implication des travailleurs.

Telle est la thèse que défend la Centrale des syndicats démocratiques auprès du président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, comme elle le fait de toute façon depuis une vingtaine d'années.

Mais, a déploré le secrétaire de la centrale, Robert Légaré, hier matin, en conférence de presse, à Sherbrooke, le ministre Johnson fait la sourde oreille.

«Aussi, mercredi, lorsque la Loi 102 entrera en vigueur, le gouvernement n'aura rien réglé. Pire, il aura une fois de plus affecté la motivation des employés qui, à chaque jour, sont les témoins de gaspillage, au lieu de les impliquer et d'adopter des mesures de long terme», a signalé M. Légaré.

La CSD propose «d'impliquer les travailleuses et les travailleurs dans leur milieu de travail afin de poser un diagnostic et de mettre en place des mesures correctrices».

Selon la CSD, cette démarche pourrait reposer sur des «comités d'adaptation en milieu de travail (CAMT)». Cette nouvelle conception de l'organisation du travail, estime M. Légaré, «permettrait de corriger significativement la situation financière déplorable du réseau de la santé et des services sociaux».

A deux jours de l'entrée en vigueur de la Loi 102, sans oublier la Loi 198 qui vise à retrancher 12 pour cent dans les effectifs, d'ici 1998, la CSD ne croyait pas en ses



Membres de syndicats du front commun, des piqueteurs ont manifesté devant le bureau de la députée Monique Gagnon-Tremblay, afin de protester contre la Loi 102 et la façon dont se déroulent les négociations dans le secteur public et parapublic.

Téléphoto par Steven Bell

chances de se faire entendre du ministre Johnson. Ceci ne l'empêche pas de croire fermement que la seule solution passe par le retrait des lois 102 et 198 et par l'implication des travailleurs par l'entremise de CAMT.

## Manifestation

La Loi 102 a été également la raison de la tenue d'une manifestation, hier matin, devant le bureau de la députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, dans l'est de Sherbrooke. La vingtaine de manifestants, des syndiqués regroupés au sein du front commun, ont piqueté durant près d'une heure, avant de se disperser.

Selon un porte-parole du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE-CEQ), Marcel Pinard, les manifestants ont voulu redire au gouvernement qu'il ne règlera rien à imposer des conditions de travail. Il serait préférable qu'il s'assoie à la table et négocie. On en a également contre la récupération d'un pour cent de la masse salariale alors que de meilleurs résultats seraient obtenus par une réorganisation du travail.

Des représentants du SEE et aussi du syndicat des fonctionnaires (SFPQ), du syndicat des professionnels (SPGO) et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FIQ) ont participé à cette manifestation.

## La SQ corrige vite son tir à la suite des critiques formulées par Melbourne

Guy MARCHAND

Richmond

La plainte adressée par le conseil municipal du village de Melbourne au ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, relativement au manque de protection et de service qu'offre la Sûreté du Québec sur son territoire aura porté fruits puisque le nombre d'interventions a augmenté de 35 pour cent au cours du mois d'août.

C'est en effet ce qu'a signalé par

lettre aux autorités municipales de cette municipalité le sergent Réjean Gagnon, responsable du poste de la SQ de Richmond. On y note également le fait que depuis la rencontre qui a eu lieu avec des représentants de cette municipalité, les véhicules patrouilles de la SQ sont plus visibles afin de donner plus de poids à leur présence, créant ainsi un impact plus positif.

## D'autres plans

«Pour les mois à venir, nous avons des plans de travail qui visent à augmenter nos interventions

en sécurité routière et à accroître notre présence policière dans votre municipalité», d'ajouter le responsable du poste de Richmond de la SQ.

Il va sans dire que cette lettre de la SQ a été accueillie favorablement par le maire Donald Bergeron qui a donc noté une amélioration du service offert par ce corps policier dans sa municipalité. «La surveillance et la visibilité des patrouilles de la SQ se sont considérablement accrues au cours des dernières semaines et on espère

que ça va se poursuivre ainsi. Nous contribuons financièrement à ce service depuis l'entrée en vigueur de la réforme Ryan et notre principale préoccupation était celle de la vitesse excessive des automobilistes. Nous sommes très satisfaits de la rapidité avec laquelle la SQ a répondu et des actions qui ont été prises dans ce dossier», a expliqué le maire Bergeron. Il a ajouté que le conseil a transmis une lettre de félicitation aux autorités concernées.

## Nouvelle mission pour un militaire estrien: l'Égypte

Annie MELANÇON

Sherbrooke

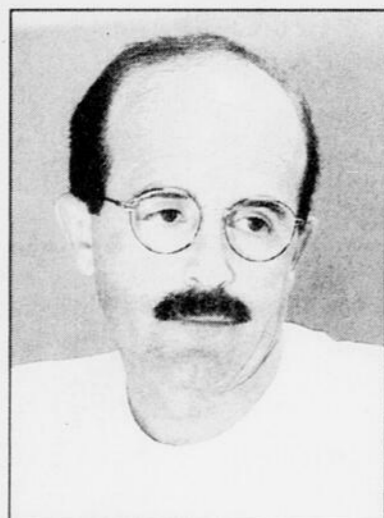
Après avoir enseigné l'éducation physique aux quatre coins du pays, Daniel Verreault s'est vu indiquer par les Forces armées canadiennes une nouvelle destination: l'Égypte!

Pour ce militaire originaire de Sherbrooke, il s'agit d'une deuxième mission à l'étranger. Au début des années 80, il bataillait à Chypre, en compagnie de ses deux frères. Cette fois-ci, c'est à El Gorah, près du Caire, qu'il se retrouvera.

Là-bas, il joindra la «Force multinationale et Observateurs», un pendant de l'ONU si on peut ainsi dire. «Depuis le signature du traité de paix entre Israël et l'Égypte, il y a toujours eu des militaires, sous la supervision de l'ONU, qui ont veillé au respect de ce traité. C'est ainsi que la Force multinationale s'est formée», explique M. Verreault.

Des bataillons d'infanterie des États-Unis, du Fidji et de la Colombie y assurent donc la sécurité des habitants de la région. Ils sont appuyés par des militaires provenant du Canada, de la France, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, l'Uruguay, la Norvège, l'Australie et les Pays-Bas.

La majorité des Canadiens feront surtout du travail d'administration. «Nous sommes seulement deux à avoir un contact direct avec les militaires de tous les pays. J'ai bien hâte de leur montrer l'entraînement physique à la canadienne», de préciser M. Verreault.



Daniel Verreault

Il faut signaler à ce sujet que seules les Forces armées canadiennes forment des éducateurs physiques comme tels.

## Pour six mois

Ce n'est seulement que depuis quelques semaines que le militaire de 36 ans sait qu'il quittera le pays. «Il y a eu un désistement et on m'a alors proposé d'y aller. C'est une belle expérience. Si c'est possible, j'en profiterai pour visiter l'Égypte».

Verreault s'envolera en direction du Caire le 20 septembre. Il y restera six mois. Son travail consistera principalement à entraîner les militaires. Il devrait également faire un peu de patrouille.

«Ce n'est pas une mission dangereuse en soi. Sauf qu'avec des gens aussi fanatiques qu'eux, on ne sait jamais à quoi s'attendre».

En attendant le grand départ, Daniel Verreault veillait aux derniers préparatifs, tout en profitant de quelques jours de vacances chez ses parents, à Sherbrooke. «Il y a une série de piqûres, le passeport, sans oublier l'entraînement. Je cours tous les jours 10 km, en fin d'après-midi, alors que la température est semblable à celle d'Égypte, tôt le matin. C'est très humide par là», ajoute-t-il.

## LA QUOTIDIENNE

566-3156

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Une banque de 6000 candidats pour un emploi à temps partiel ou à temps plein, voilà ce que le Collège de Sherbrooke offre aux employeurs de la région.

«Plusieurs employeurs n'ont pas le réflexe de communiquer avec le Service de placement du Collège quand ils cherchent à combler un poste», pointe M. Claude Castonguay, directeur des Services aux étudiants.

Pourtant, le Service de placement dispose d'une liste de finissants dans diverses techniques professionnelles et de candidats pour du travail à temps partiel.

Tant les entreprises que les particuliers peuvent recourir aux services du Collège pour trouver un candidat ou une candidate pour un travail donné. «Nous avons des noms de finissants qui ont une formation technique, mais nous avons aussi des noms d'élèves qui sont disponibles pour diverses tâches, incluant celle de gardienne par exemple», indique Mme Suzanne Bourbonnais, chargée de projet au Service de placement depuis deux ans. Divers tabillards sont disposés dans les pavillons du Collège pour afficher les offres d'emploi.

Le fonctionnement est efficace, de plus. Mme Bourbonnais parle de «boîte aux lettres intelligente» pour décrire le lien que son Service établit entre les employeurs et les candidats.

«Nous vérifions avec l'employeur ce que sont ses besoins réels, les qualités et qualifications précises qu'il attend des candidats.

Nous pouvons ainsi transmettre des informations pertinentes aux étudiants.»

## Pré-sélection

Le Service de placement fait aussi une pré-sélection qui évite aux entreprises n'ayant pas de directeur des ressources humaines de recevoir un nombre trop élevé de candidatures, note Claude Castonguay. La pré-sélection se fait parmi les curriculums que le Service a en sa possession.

Dans la majorité des cas, l'employeur trouve un candidat qui lui convient, note Mme Bourbonnais, mais il doit néanmoins prévenir le Service de placement quand il a embauché quelqu'un, sinon les candidatures continueront à affluer.

La chargée de projet note que dans 80 pour cent des cas, l'entreprise intéressée trouve une main-d'oeuvre qualifiée dans une technique particulière.

Généralement aussi, note Suzanne Bourbonnais, les employeurs sont satisfaits. A preuve, ils rappellent le Service pour combler de nouveaux postes.

Le Service offre aussi aux étudiants du professionnel des séances d'information de trois heures sur la façon de préparer un curriculum vitae, de se mettre à la recherche d'un emploi, de préparer et de vivre une entrevue. Le Service reste aussi en contact avec les finissants jusqu'à un an après la fin de leurs études. «Nous conseillons toujours aux étudiants d'accepter même de petits contrats, car c'est finalement de l'expérience accumulée dont ils peuvent faire part dans leur curriculum vitae.»

Actuellement, le Service de pla-



Suzanne Bourbonnais

cement crée de nouveaux outils de manière à les expérimenter à compter de janvier. Objectifs: développer l'entrepreneuriat et le travail autonome chez les finissants.

## Connaitre l'anglais

M. Castonguay et Mme Bourbonnais insistent aussi sur une autre dimension qui semble échapper à un grand nombre de collégiens: le besoin de connaître l'anglais. «Les élèves ont l'impression que ce n'est pas nécessairement utile dans leur emploi. Pourtant, on ne peut nier le besoin fréquent de communiquer avec les clients de l'employeur, qui peuvent se trouver tant en Ontario qu'aux États-Unis.» Claude Castonguay estime qu'il n'est pas loin le jour où il sera utile ou nécessaire de posséder jusqu'à trois ou quatre langues pour répondre aux attentes d'un employeur.

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:  
— Camélot et camélot motorisés

Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot

taxe de vente du Québec

Coût à l'abonné

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf ailleurs, des prix par camélot et camélot motorisés.

## TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an \$155,00, TPS \$18,85, TVA \$13,27 = \$179,12  
6 mois \$81,00, TPS \$9,72, TVA \$6,93 = \$97,65  
3 mois \$42,00, TPS \$5,04, TVA \$3,60 = \$50,64  
1 mois \$22,00, TPS \$2,64, TVA \$1,88 = \$26,52

## HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an \$210,00, TPS \$25,20, TVA \$17,98 = \$253,18  
6 mois \$105,00, TPS \$12,60, TVA \$8,99 = \$126,59  
3 mois \$55,00, TPS \$6,60, TVA \$4,78 = \$66,38  
1 mois \$30,00, TPS \$3,60, TVA \$2,60 = \$36,20

## AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:

1 an \$600,00, 6 mois \$300,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC, et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences câblées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**RÉSULTATS**  
Tirage du 93-09-13

4	8	9	12	22
26	30	31	32	34
38	43	44	47	54
56	61	62	66	68

Prochain tirage: 93-09-14  
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Actualité en bref

### 711 000 \$ réclamés

**CANTON D'ORFORD** - L'ancien secrétaire-trésorier de Canton d'Orford, M. Jean Felteau, qui, voilà un peu plus de deux ans, a été congédié pour incompétence et insubordination, réclame la bagatelle de 711 000 \$ à cette municipalité et au procureur à qui il avait donné le mandat d'interjeter appel de son congédiement auprès de la Commission municipale. Me Christian Labonté.

L'indemnité réclamée par M. Felteau qui est représenté par Me Marc-André Martel comprend des dommages-intérêts de 100 000 \$ et le salaire que, selon lui, il aurait touché entre son congédiement et sa retraite et qu'il évalue à 611 000 \$.

La Commission municipale a refusé d'entendre l'appel de M. Felteau sous prétexte qu'elle a été informée de sa décision d'interjeter appel après l'expiration du délai accordé pour faire connaître son intention.

### La Curatelle fait démolir la mesure

**AUSTIN** - La Curatelle publique a fait démolir une mesure où il n'y avait ni eau courante ni lieu d'aisance qui avait été construite sans permis voilà quelques années en bordure du chemin North, à Austin.

L'occupante de la bicoque qui vit dans un foyer d'accueil depuis peu avait attiré l'attention sur elle quand, en 1991, elle s'était installée dans un chalet du voisinage en prétendant que c'était Dieu qui lui avait ordonné d'y emménager.

La municipalité d'Austin avait obtenu d'un juge l'autorisation de démolir la mesure. Elle ne s'en était toutefois pas prévalu pour des motifs humanitaires.

### Il réclame 25 000 \$ après avoir été mordu

**Sherbrooke** - Un garçonnet de neuf ans, qui avait été attaqué par le chien d'un voisin le 15 juillet, à Windsor, réclame une compensation de 25 000 \$ pour ses dommages.

Jonathan Boisvert a été mordu au cou alors qu'il ramassait un objet par terre.

L'enfant reste affligé de cicatrices malgré une chirurgie plastique à la suite de cette attaque par un chien batarde.

Cela ressort de la procédure que ses parents Alain Boisvert et Céline Lacasse ont intenté en Cour supérieure du district de Saint-François par l'intermédiaire de Me Jean-Claude Boutin.

La famille Boisvert tient M. Lucien Therrien responsable de cet incident parce qu'il n'aurait pas exercé de surveillance adéquate sur son chien malicieux qui n'était pas attaché.

Jonathan demande un dédommagement de 20 000 \$ pour préjudice esthétique et 5 000 \$ pour perte de jouissance de la vie tandis que ses parents réclament 5 500 \$ pour leurs inconvénients.

L'enfant est resté avec une certaine peur des animaux depuis.

### Marchathon Terry Fox

**Richmond (GM)** - Le "Willing group", responsable de l'organisation du marchathon Terry Fox convie la population à participer en grand nombre à la 9e reprise de cette activité humanitaire qui se tiendra dans les rues de Richmond et de Melbourne le dimanche 19 septembre.

L'an passé, le comité organisateur local avait accueilli quelque 176 participants de tout âge et avait amassé la jolie somme de 4 886 \$ ce qui lui confèrait par capita la 6e meilleure performance au Québec.

«Une performance qui nous réjouit au plus haut point et que nous comptons bien améliorer cette année», a indiqué Mme Patricia Henderson qui avec Mme Lyla Beattie agissent comme responsables au niveau du comité organisateur du "Willing group", de Richmond.

Les inscriptions pour le 5 kilomètres se feront à compter de 8 heures à l'intersection des rues Principale et Craig à Richmond.

### Poursuite de 30 000\$

**DRUMMONDVILLE (JD)** - Une corporation de Brossard, près de Montréal, Les Immeubles Homelife, tente une poursuite de près de 30 000 \$ contre le Club de golf et camping de St-Majorique et sa propriétaire Laurette Aubert.

Dans sa requête, présentée en Cour supérieure, la firme allègue que la partie défenderesse s'était engagée, à l'automne 92, à lui payer des frais de courtage pour services rendus lors de la transaction pour le site.

Or, 8 mois après le délai prévu, le courtier soutient qu'il n'a reçu que 5 000 \$ des 33 400 \$ qui lui seraient dus. La corporation Les Immeubles Homelife demande au tribunal d'ordonner au Club de golf et à Mme Aubert de payer le solde, avec intérêts.

La date de l'audition de cette cause n'a pas été déterminée.

## Entente de coopération

# Sherbrooke et le New Hampshire signent

Denis DUFRESNE Concord, N.-H.

La région de Sherbrooke et le New Hampshire sont maintenant liés par une entente de coopération économique destinée à favoriser les relations d'affaires et les investissements.

«L'entente vise le développement de liens industriels, commerciaux, culturels, professionnels et touristiques entre les deux régions. De plus, elle prévoit des rencontres d'affaires annuelles», a indiqué hier après-midi peu après la signature du document le commissaire du département des Ressources et du Développement économique de l'Etat du New Hampshire, Stephen Rice.

Le maire de Sherbrooke et président de la Société de Développement économique de la région



Le ministre Monique Gagnon-Tremblay et le gouverneur du New Hampshire, Steve Merrill, ont signé l'entente de coopération économique, hier, à Concord.

sherbrookoise (SDERS), Paul Gervais, ainsi que la ministre responsable de l'Estrie et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, ont aussi signé le document.

Ils accompagnaient hier une délégation de 47 hommes et d'affaires de l'Estrie dans la capitale du New Hampshire.

Le groupe prendra part aujourd'hui à un séminaire sur les échanges commerciaux, ainsi qu'au International Trade Expo, une vitrine et un lieu d'échanges pour les industriels et les entrepreneurs.

Avec ses 1,1 million d'habitants, le New Hampshire exporte pour 304 millions \$ par année au Canada, dont 160 millions \$ au Québec.

## Manchester tisse des liens avec l'Estrie

Manchester (DD)

Avec ses anciennes usines rescapées et transformées en espaces à bureaux ou en condos, Manchester semble avoir survécu au soubresauts économiques des dernières décennies.

«A l'époque, les Amoskeag Mills (des anciennes usines textiles fondées au XIXe siècle) étaient les plus grandes au monde avec 8 millions de pieds carrés, mais vers 1936, elles ont cessé leurs activités», raconte le maire de Manchester, Raymond Wiczorek.

«Le maire de l'époque, un dé-

nommé Moreau, avait alors repris les usines pour les revitaliser... Vous voyez, rien ne change, lui aussi parlait de croissance économique, de création d'emplois et de relance», ajoute-t-il.

«La ville a changé, après le textile il y a eu la chaussure et aujourd'hui Manchester est un centre institutionnel et bancaire, ou on retrouve aussi beaucoup de firmes d'avocats», mentionne le maire.

Mais Manchester, dont la population s'élève à 100,000 personnes, compte aussi des industries dans les secteurs de l'électronique et du plastique sans compter de nombreuses maisons d'enseignement.

La ville a aussi un important aéroport, récemment agrandi, qui desservira dès cet automne 900 000 passagers par année avec des liaisons directes sur Chicago et Washington.

«Je verrais bien un service d'aviation cargo entre Manchester et Sherbrooke», dit à ce propos le maire Wiczorek.

Devant les membres de la délégation estrienne, qui avaient été un peu plus tôt dans la journée à Concord, la capitale, ce dernier a souligné que sa ville a été désignée le meilleur endroit aux Etats-Unis où une PME peut investir.

Le maire de Manchester consi-

dère comme «quelque chose de mutuellement bénéfique» l'accord de coopération économique entre Sherbrooke et le New Hampshire.

Le passé industriel de Manchester est d'autre part intimement lié à l'arrivée massive de Canadiens français, vers la fin du XIXe siècle, venus travailler dans les usines de textiles.

Encore aujourd'hui, 40 pour cent de la population est d'origine francophone.

«Durant plusieurs années, il valait mieux être francophone pour pouvoir être élu maire de Manchester», signale M. Wiczorek, qui est d'origine polonaise.

## La grève guette six concessionnaires d'autos

Gilles FISETTE Sherbrooke

Depuis dimanche, une menace de grève générale illimitée plane au-dessus de six concessionnaires d'automobiles de la région de Sherbrooke, de Magog et de Coaticook. Elle pourrait devenir une réalité, «au moment jugé opportun».

Pour rappeler cette menace, des membres de l'Association des employés de garage des cantons de l'est (CSN) ont manifesté, hier midi, devant l'un de ces concessionnaires, DeLuxe Automobiles, à Sherbrooke.

«C'est un coup de semonce...», disent les manifestants.

Les autres garages concernés par les présentes négociations sont Le Voiturier, N.V. Cloutier et Automobiles Val Estrie, de Sherbrooke, Dion Chevrolet et Oldsmobile, de Magog, et Morin Automobiles, de Coaticook.

Selon le conseiller syndical chargé de ce dossier à la CSN, Jacques Lahaie, les travailleurs sont prêts à négocier mais refusent de céder autant de terrain que le demandent leurs employeurs.

Les employeurs seraient en de-



Au nom de leurs 120 collègues, des employés syndiqués de six concessionnaires de la région ont manifesté devant DeLuxe Automobiles où travaille le porte-parole patronal à la table des négociations.

### Le nouveau président du Mouvement estrien pour le français identifie un objectif important

## Il faut dissocier la cause du français de la politique partisane

François BEAUDOIN Sherbrooke

«La cause du français au Québec se situe au-dessus de la politique partisane. On ne veut s'attacher à aucun parti politique.»

Le nouveau président du Mouvement Estrien pour le français (MEF) et porte-parole de l'organisme, M. Jacques Dubreuil, n'entend pas se mêler de la campagne électorale fédérale qui s'est ébranlée la semaine dernière. «Notre organisme est apolitique. Le français appartient au peuple. Ce n'est pas l'apanage du Parti québécois ou du Bloc québécois», indique-t-il.

Jacques Dubreuil a succédé à Jeannine Manseau à la présidence du MEF vendredi dernier lors du conseil d'administration. M. Aurèle Brûlé à la vice-présidence et M. Ghislain Lallier au poste de secrétaire-trésorier, ont aussi été nommés au cours de cette séance.

Sous la férule de M. Dubreuil, le MEF poursuivra ses activités dont l'objectif est de promouvoir le fait français au Québec. Ainsi, le MEF entend demander aux différentes commissions scolaires de l'Estrie «d'adopter une politique claire favorisant une présence de qualité du français dans toutes les écoles de la région».

L'organisme s'oppose également à toute tentative politique d'institutionnaliser le bilinguisme au Québec. On poursuit donc la



Jacques Dubreuil

lutte contre la loi 86 que le MEF considère comme une agression contre le Québec français. «Avec cette loi, le Québec porte tout le poids du bilinguisme au Canada. C'est unilingue partout au Canada, sauf au Québec. La loi 86 est une injustice», lance Jacques Dubreuil.

### Des noms de rues à réviser

Tout comme la Ville de Sher-

brooke, qui a son comité de toponymie, le Mouvement Estrien pour le français, a aussi le sien, qui se penche sur la pertinence de l'appellation de certaines artères de Sherbrooke.

«Est-ce que la toponymie de l'Estrie correspond à l'histoire et au présent de la région?», s'interroge le nouveau président. On sait qu'il y a une quarantaine de noms de rues qui prennent leur source aux beaux jours de la royauté anglaise. Est-ce que l'appartenance de la population face à ces noms est marquée? On se pose la question», poursuit Jacques Dubreuil.

M. Dubreuil fait référence à des rues comme King et Queen. «Tous les sondages le démontrent. Les Québécois ne s'identifient pas à la royauté. Pourquoi conserver ces noms? Et pourquoi Durham? Il ne mérite pas qu'on lui fasse l'honneur d'avoir une rue en son nom.»

M. Dubreuil songe aussi à l'appellation vide de sens de la Place de la Cité. «On pourrait la rebaptiser Place Félix-Leclerc. Un nom qui fait davantage penser à la culture québécoise», soutient-il.

Le président du MEC est conscient qu'un changement de nom de rue entraîne inévitablement des dépenses. «Nous n'avons pas de pouvoirs décisionnels. On peut par contre émettre des suggestions aux personnes responsables.»

Par ailleurs, le MEF jongle avec l'idée d'élaborer un manifeste qui contiendrait les arguments favorables au fait français au Québec. «Ce

manifeste serait une analyse approfondie qui dirait pourquoi on doit parler français au Québec. Cela nous permettrait d'avoir une position logique et cohérente», d'expli-

## Windsor pourra se soustraire à la loi 102

Jacynthe NADEAU Windsor

Au terme de longues négociations avec ses 27 employés municipaux, cols blancs, cols bleus et policiers, la Ville de Windsor pourra enfin se soustraire à l'application de la loi 102, à quelques heures du délai prescrit par le ministère des Affaires municipales.

Cette décision sera entérinée en séance extraordinaire du conseil municipal à 20 heures ce soir à moins de revirements majeurs dans le dossier, indique le conseiller Clément Thibault. Une assemblée a été convoquée, hier soir, après que les deux syndicats aient conclu tour à tour une entente finale avec la Ville dans la journée.

Les cols blancs et les cols bleus, dont le contrat de travail est en vigueur jusqu'en juillet 1996, ont accepté un gel de salaire pour 1997 et

Cet État de Nouvelle-Angleterre, avec un taux de chômage de 7 pour cent, exporte principalement de l'équipement informatique, de la machinerie industrielle, des produits chimiques et de l'équipement de transport.

En contrepartie, le Québec vend pour 112 millions \$ par année au New Hampshire, surtout des matières premières (bois d'oeuvre, papier, fer et charbon), mais, assure Michel Lafleur, de la délégation du Québec à Boston, «si on regarde le Massachusetts, il y a davantage de produits finis».

En entrevue, le maire Paul Gervais a fait valoir que l'entente aura des effets à moyen et à long termes.

«Au fond, on essaie de développer des liens avec tous les Etats de Nouvelle-Angleterre, avoir une porte d'entrée», dit-il.

«Et comme les Japonais le disent, il faut d'abord devenir amis avant de faire des affaires».

«Depuis trois ans, la Nouvelle-Angleterre est un marché cible», rappelle le président de la SDERS, soulignant que la Chambre de commerce de Sherbrooke a signé l'an dernier une lettre de coopération avec la Chambre de commerce de Hartford au Connecticut.

Pour le directeur général du Conseil régional de développement de l'Estrie, Robert Dion, ces accords de coopération constituent en quelque sorte un premier pas vers de véritables échanges d'affaires.

«S'il n'y en a pas, on est sûr qu'il n'y aura pas d'autre choses», pense-t-il, ajoutant que les industriels estriens exportent près du tiers de leur production aux Etats-Unis.

Selon André Fortier, consultant en développement technologique au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, il faut rechercher des ententes de commercialisation et de transferts technologiques.

mande sur des points jugés cruciaux. Ils voudraient obtenir l'ajout d'un quart de travail, le soir et le samedi, de manière à soutenir la compétition avec les garages non syndiqués. Ils voudraient une double échelle salariale, l'une pour les employés en place, l'autre pour les employés futurs. Ils voudraient retrancher les journées de maladie. Ils demanderaient également la création de postes à temps partiel (semaine de 24 heures).

Enfin, rapporte M. Lahaie, les employeurs chercheraient à obtenir une convention de trois années au cours desquelles aucune augmentation salariale ne serait consentie. Les syndicats voudraient au moins obtenir l'indexation au coût de la vie.

«Nous ne demandons rien d'exagéré... Nous sommes prêts à négocier mais pas des reculs...», a déclaré M. Lahaie.

L'association regroupe environ 120 travailleurs. Réunis en assemblée générale, en fin de semaine, 96 de ces syndicats se sont prononcés sur un mandat de grève générale illimitée. Quelque 91 pour cent d'entre eux ont donné leur aval.

Le porte-parole patronal, Laurent Martin, a refusé d'émettre des commentaires.

quer le président pour qui travailler et étudier en français au Québec doit être tout aussi naturel que pour les Japonais de travailler et d'étudier en japonais.

1998, note le conseiller, qui s'est chargé de négocier les ententes au nom de la Ville. D'ici là, ils recevront les augmentations prévues de 3, 3,5 et 3,5 pour cent.

De leur côté, les policiers, sans contrat de travail depuis janvier 1993, ont tranché pour une entente de quatre ans avec augmentation de salaire de 3 pour cent les deux premières années et gel de salaire les deux années subséquentes.

Quant au deuxième volet de la loi 102, qui prévoit la récupération d'un pour cent de la masse salariale, la Ville de Windsor l'a mis de côté, explique M. Thibault, estimant avoir «déjà fait des gains avec les offres faites par la partie patronale». M. Thibault n'a toutefois pu avancer de données plus précises quant à la valeur de ces offres.

«L'important, soutient-il, c'était d'avoir une entente négociée entre les deux parties pour maintenir un bon climat de travail.»

# Éditorial

## Prêt pour la vérité?

Jacques PRONOVOST

«J'urez-vous de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité?...» Depuis son assermentation comme premier ministre du Canada, voilà la nouvelle façon de faire de la politique signée Kim Campbell. Ce n'est pas évident comme stratégie politique. Pourtant, cela commence à faire son chemin.

Dans son premier discours de campagne électorale, Mme Campbell avouait ne pas avoir de plan défini pour créer des emplois; elle reconnaissait que le gouvernement avait bien peu de pouvoir et d'influence sur un taux de chômage endémique à l'échelle planétaire. Son adversaire libéral, Jean Chrétien n'a pas manqué l'occasion de railler cette grande franchise si peu habituelle en politique. Au contraire, les libéraux disent posséder tous les secrets de la réussite économique, de quoi faire rougir les chefs des gouvernements du G-7.

Il est vrai que les discours de la leader des conservateurs ne laissent pas beaucoup de place à l'enthousiasme et à l'espoir. Il lui faudra éviter de sombrer dans le pessimisme total et le désabusement. Un peu de confiance ne fait jamais de tort. Par ailleurs, cette nouvelle approche a ses mérites. Il y a si longtemps que le discours politique est décroché de la réalité qu'il représente un des éléments de la perte de confiance de la population en ses élus.

Mme Campbell n'utilise probablement pas cette noble franchise uniquement par grandeur d'âme. Les sondages lui démontrent aussi que la population en a assez des promesses qui ne se réalisent pas. Mais, sommes-nous vraiment prêts à entendre la vérité?

Car, ce n'est pas qu'en politique que la question se pose. La problématique se vit aussi dans nos rapports au travail et dans nos relations sociales. Quand les travailleurs syndiqués font des demandes exagérées, tentant de presser le citron même s'il n'a plus de jus, ils se mentent à eux-mêmes. Quand les mieux nantis continuent à exploiter le système en feignant de ne pas voir les problèmes du voisin, ils se ferment les yeux sur la réalité. Quand nous travaillons en ne pensant qu'à nous, sans nous soucier de la productivité d'une concurrence maintenant mondiale, quand nous refusons de voir les exagérations et les automatismes d'un système qui craque de toutes parts, c'est nous que nous abusons en bout de ligne.

Aussi la méthode Campbell est-elle peut-être en avant de son temps. Elle a réussi à faire tomber rapidement Jean Chrétien dans le piège des promesses. Même Audrey MacLaughlin joue le jeu. Mais ils ont peut-être raison. C'est que nous préférons encore collectivement nous bercer d'illusions plutôt que de regarder les choses en face.

ertes il faut avoir du dynamisme, l'esprit d'entreprise et le goût du risque pour avancer. C'est ce qui manque actuellement au discours de Mme Campbell. Paradoxalement, la lucidité et la compréhension des vraies difficultés, sont à la source des grandes réalisations et des plus beaux projets. Pour savoir où aller, il faut d'abord savoir où on est. Régler d'abord les problèmes qui minent l'organisation nous permettra d'aller de l'avant. Feindre de les ignorer, c'est mettre un cataplasma sur une jambe de bois, comme d'alourdir le déficit serait cacher le bobo et laisser la gangrène s'installer irrémédiablement.

Mais Kim Campbell n'est pas totalement convaincante. C'est qu'on ne sait pas si elle est aussi franche et réaliste qu'elle veut le laisser croire, ou si elle s'y plie par stratégie électorale. Elle ne réussit pas à nous faire abattre la vieille barrière du scepticisme et de la méfiance envers les politiciens. La question est toutefois posée: sommes-nous prêts à entendre la vérité, celle qui n'est pas toujours bonne à dire... surtout pour un politicien?

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

### ANALYSE

## Le BQ brouille les cartes au Québec

Par Huguette YOUNG  
Presse canadienne

La carte électorale du Québec risque de changer du tout au tout.

«S'il y a un effet Campbell à travers le pays, le Québec en fera partie mais si elle coule, elle coulera aussi au Québec», affirme Stéphane Dion, politologue à l'Université de Montréal.

Traditionnellement, les Québécois ont tendance à se rallier au gagnant. Or, la présence du Bloc québécois brouille les cartes. La remontée remarquable de la première ministre Kim Campbell au Québec ne sera pas à son avantage à moins qu'elle ne répète cet exploit ailleurs au pays, croit M. Dion.

«Je ne vois pas pourquoi les gens voteraient conservateur s'ils ont clairement le sentiment que les conservateurs vont se faire battre à plate couture à travers le pays», dit-il.

Selon lui, les Québécois feront face à des choix logiques: soit voter pour le Bloc parce qu'ils sont nationalistes, soit «voter pour un parti vainqueur qui va permettre au Québec d'être fort au cabinet».

### ELECTIONS 93

«Il n'y a pas d'intérêt stratégique à voter pour le Bloc car il n'y a pas de négociations en cours et le Parti québécois n'est pas au pouvoir au Québec», poursuit M. Dion.

L'avantage du Bloc, cependant, c'est que les libéraux ont un chef impopulaire, Jean Chrétien.

Selon M. Dion, «si les conservateurs ont l'air battus d'avance, vous allez voir leurs appuis fondre au Québec. Et là, les gens seront partagés entre leur aversion pour Chrétien et leur peur de voter pour un parti indépendantiste.»

Le Québec semble donc un peu à la remorque des intentions de vote des électeurs du reste du pays. Si les conservateurs font une percée dans les Prairies et une remontée en Ontario où ils sont faibles, «ce sera une incitation à voter conservateur», reprend M. Dion.

En troisième place au Québec,

les libéraux dominent largement dans les sondages ailleurs au pays. En Ontario, selon un récent Gallup, les libéraux font bonne figure avec 53 pour cent des intentions de vote contre 31 pour cent pour les Tories. L'Ontario compte 99 des 295 sièges à la Chambre des communes.

Au Québec, les derniers sondages Léger et Léger et CROP montrent que Mme Campbell a délogé les libéraux pour occuper la deuxième place au niveau des intentions de vote. Le Bloc recueille environ 40 pour cent des intentions de vote, contre environ 31 pour cent pour les conservateurs et entre 18,4 et 24 pour cent pour les libéraux.

Les conservateurs, pour leur part, estiment que le vote du Bloc est émotif, moins rationnel. Mme Campbell a donc intérêt à ne pas faire de gaffes pendant la campagne pour aliéner les Québécois, expliquait récemment l'un de ses organisateurs, Marcel Danis.

M. Danis, qui ne se représente pas dans Verchères, admet que les conservateurs sont plus faibles en Ontario qu'au Québec. «Si les sondages demeurent comme ils le sont, ma recommandation sera qu'elle

## KIM CAMPBELL VEUT DIRE LA VÉRITÉ...

VOUS ÊTES TRÈS GENTILS... MAIS VOTRE CUISINE EST VRAIMENT IMMANGEABLE, MAUVAISE POUR LA SANTÉ ET SANS FINESSE!!...ET PUIS, POUR TOUT VOUS DIRE, J'AIMERAI BEAUCOUP MIEUX ÊTRE TRANQUILLE CHEZ MOI PLUTÔT QU'AU MILIEU DE CETTE ASSEMBLÉE BRUYANTE!!



### TRIBUNE LIBRE

## Aide sociale et bénévolat

L'idée géniale de certains administrateurs de rendre le bénévolat obligatoire pour les bénéficiaires de la sécurité du revenu m'agace au plus haut point, non pas parce que je m'oppose au travail au salaire minimum, mais parce que ces bien-pensants dénaturent le sens du mot bénévolat et tentent de contourner la loi du salaire minimum pour se doter d'une main-d'œuvre à bon marché et remettre en question notre système de protection de l'emploi et de revenu pour toutes les personnes à statut précaire.

Sans vouloir éplucher le dictionnaire pour trouver le sens réel des termes et leur application actuelle, le seul terme offrant une ouverture à l'utilisation limitée de travailleurs non protégés pour des emplois non garantis et des revenus compensatoires est celui de «communautaire», bien que ce terme soit déjà utilisé à outrance.

Un autre aspect du problème est l'aspect punitif du projet; il faut que l'implication communautaire sous-tende un enrichissement de la personne qui accepte d'accomplir des tâches délaissées par les travailleurs réguliers. En d'autres termes, il faut bonifier le revenu garanti d'une personne assujettie à la sécurité du revenu pour valoriser l'acte du travail qu'on lui propose et lui permettre de se considérer comme participative au bien-être de sa communauté, et non pas comme une personne qui doit payer une dette à la société.

Tous les projets pour remettre en circulation une masse de travailleurs se heurtent à différentes craintes des travailleurs déjà en place et à la problématique des subventions à être versées pour soutenir les mesures d'employabilité.

Avant de passer aux actes, il convient donc d'identifier les secteurs pouvant recevoir de nouveaux

travailleurs, planifier le travail à être exécuté pour ne pas empiéter sur des tâches déjà remplies et s'assurer d'une concertation réelle avec le milieu ouvrier en place. De plus, il convient de subventionner directement la personne qui accepte de remplir des tâches communautaires et de permettre à l'employeur potentiel une exemption fiscale pour la création de ce type d'emploi, et non pas des subventions directes qui habituellement ne produisent pas le travail recherché.

Avant de mettre en place un système de travail communautaire, il convient de régler les inégalités entre les travailleurs autonomes, ceux au salaire minimum et ceux sur la sécurité du revenu. Il faudrait faire disparaître les privilèges de la sécurité du revenu: prescriptions et

autres, et les remplacer par des barèmes de base plus élevés; il faudrait que tous participent aux différents régimes comme s'ils étaient toujours à l'emploi; cette méthode permettrait d'avoir une masse de travailleurs impliqués et disponibles. Quiconque doit payer pour ses besoins et verser sa quote-part aux régimes et à l'impôt demeure actif et productif; quand une personne ne peut plus participer à l'économie et devient dépendante uniquement d'un système, elle devient vite étrangère à l'économie de son pays et se replie sur ses petits besoins, puisqu'elle devient «rejet» de cette société.

Jean-Marie Bourgault  
Sherbrooke

## La CMTS fait fausse route

Nous avons droit à du changement dans les horaires des circuits d'autobus. Et quel changement! Ce n'est pas envers les chauffeurs que j'en ai, mais les gars derrière les bureaux. Ah, les bureaucrates!... C'est bien beau d'augmenter le service aux heures de pointe et réduire ailleurs mais ce n'est pas une raison pour couper complètement en d'autres temps. On paie 40 \$ par mois pour un service moindre. Prenez les circuits 3 et 8 par exemple, deux circuits majeurs; eh bien le dimanche soir, après 21h, plus de services. Que feront les étudiants pour se rendre à l'université après cette heure? Et ceux qui voyagent au CHUS, que feront-ils pour revenir en ville? Sans parler de ceux qui se rendront à la salle Maurice O'Bready pour un spectacle; ils reviendront comment, à pied?

Ce n'est pas comme ça, messieurs de la CMTS, que vous allez augmenter la clientèle d'usagers du transport en commun. Pour ma part, après avoir étudié le nouvel horaire pour septembre, je ne prévois pas reprendre la super-passe. Pourtant, je l'achetais à chaque mois. Il y a plusieurs personnes de mes connaissances qui m'ont dit la même chose. Qu'attendez-vous pour apporter un correctif?

Si vous ne vous ajustez pas le plus rapidement possible, vous risquez de manquer le bateau avec votre objectif d'augmenter le nombre de votre clientèle; elle va plutôt diminuer.

J'espère que plusieurs personnes vont faire comme moi et dénoncer cette situation.

Conrad Labonté  
Sherbrooke



Lucien Bouchard mène la barque du Bloc québécois.

Photolaser PC, archives

(Mme Campbell) passe plus de temps en Ontario qu'au Québec, a-t-il souligné. Les sondages montrent actuellement que nous sommes plus faibles en Ontario qu'au Québec.»

Selon l'analyse de M. Danis, les libéraux conservent leur clientèle traditionnelle chez les anglophones et allophones alors que les conservateurs et le Bloc courtisent les mêmes électeurs.

«Dans les comtés francophones, les sondages donnent à peu près 35 pour cent au Bloc et à nous, renchérit M. Danis. Donc, il faut que nous augmentions ce pourcentage de 7 à 8 points dans les comtés francophones.»

Les conservateurs devront doubler d'efforts pour conserver les sièges des ministres conservateurs Benoit Bouchard, Marcel Masse, Robert de Cotret et Monique Vézina.

Le Bloc québécois, pour sa part, mise sur la région du Lac Saint-Jean, château fort du Bloc et du PQ, sur l'est de Montréal et sa Rive-Sud.

Le NPD, lui, espère se faufiler entre les partis en comptant sur la «division des voix».

# «Ville de Laurier» inscrite sur la liste référendaire

Les contribuables auront à choisir parmi quatre noms celui de la nouvelle capitale des Bois-Francs

Serge BOUDREAU Victoriaville

«Lequel des noms préférez-vous pour désigner la nouvelle ville issue du regroupement des villes de Victoriaville, d'Arthabaska et de la paroisse de Sainte-Victoire d'Arthabaska: Ville d'Arthabaska, Ville Laurier, Victoriaville ou Victoriaville-Arthabaska?»

Telle est la question référendaire qui a été adoptée par les élus municipaux de la ville de Victoriaville-Arthabaska, hier soir à la salle du conseil de l'ancienne ville de Victoriaville. Cette question appa-

raitera sur les bulletins de vote des citoyens le 7 novembre prochain.

Le vote des élus n'a toutefois pas été unanime. Cinq conseillers ont manifesté leur opposition alors que 16 autres ont approuvé. Les opposants l'ont en majorité fait à cause de la présence d'un quatrième choix, soit celui de Victoriaville-Arthabaska. Ce nom a été ajouté à l'issue d'une longue discussion des membres du comité exécutif vendredi dernier.

La divulgation du nom Ville de Laurier a fait sursauter l'auditoire. Ce choix de nom a été déterminé par un groupe formé de trois citoyens,

d'experts en communication, histoire et en toponymie. Ils avaient eu comme mandat d'évaluer les choix de la population pour le nom de la future ville. Le comité a eu à traiter les propositions de 109 personnes. C'est après un tri, selon une grille d'évaluation pré-établie, que le nom Ville de Laurier a été retenu puis proposé pour être ajouté au bulletin référendaire.

M. Yvon Desrochers qui préside le comité Arthabaska an 2000, n'a pas caché sa surprise en apprenant la nouvelle appellation proposée. «Je trouve que c'est un nom un petit peu surprenant pour ne pas dire

autre chose...», a-t-il lancé au moment de la période de questions.

Le choix du nom qui portera la ville regroupée a suscité beaucoup d'intérêt depuis juin dernier. Des comités avaient été formés afin d'appuyer les noms de Victoriaville et d'Arthabaska. Avec la progression du débat les deux groupes ont compris qu'ils ne feraient qu'élever des barricades entre les nouveaux voisins. L'ajout du nom légal de Victoriaville-Arthabaska, c'est celui qui porte les trois municipalités jusqu'à l'issue de la prochaine élection, permet en quelque sorte de lier les deux parties.

Le conseiller Claude Raymond qui a été l'initiateur du choix de la population approuvait la présence du nom Victoriaville-Arthabaska sur le bulletin référendaire, même si celui-ci risque de ne pas être très populaire. «Nous n'avons pas d'études exhaustives pour le prouver, mais nous croyons que ce nom n'est pas très populaire parmi la population, en raison de sa longueur. Par contre, c'est une bonne initiative pour rallier les gens qui tiennent aux noms de Victoriaville et d'Arthabaska», a-t-il mentionné.

### Subvention

Les autorités de la nouvelle ville

fusionnée pourront bénéficier d'une subvention totalisant 1 304 576 \$ du ministère des Affaires municipales du Québec.

Le ministre Claude Ryan a d'ailleurs déposé le premier des cinq versements, un chèque de 463 983\$, jeudi dernier. Les autres portions seront remises annuellement.

Cette aide financière est prévue dans les cas de regroupements municipaux. Cette somme d'argent, permettra de mieux équilibrer les niveaux de taxation en vigueur dans les municipalités d'Arthabaska, Sainte-Victoire et Victoriaville. Ce qui pourra éviter de trop grands écarts entre les différents comptes de taxes.

## Blessé lors d'une explosion de batterie, il réclame 248 750 \$

Drummondville (GP)

Une poursuite en dommages et intérêts de 248 750 \$ vient d'être instruite en Cour supérieure du district de Drummond par un travailleur à la suite de l'explosion accidentelle d'une batterie de chariot élévateur dans une entreprise.

La poursuite est intentée par Stéphane Beauregard de Roxton Falls contre la compagnie Paul-Emile Giguère Inc. de Durham-Sud, dans le district de Drummond.

Selon les allégués de la poursuite, le demandeur s'est rendu à l'entreprise de Durham-Sud le 13 février dernier pour y prendre livraison de marchandises pour le compte de son employeur, Soudeur C.B. et Fils Ltée.

Le chariot élévateur, qui devait servir au chargement du camion du demandeur, était en panne. M. Gi-

guère, représentant de la compagnie, a alors entrepris de survolter la batterie du chariot élévateur avec l'aide de M. Beauregard. Au moment du contact, la batterie du chariot a explosé, provoquant des dommages importants à la figure du demandeur, dont des blessures majeures à son oeil gauche, qui ont demandé six jours d'hospitalisation et qui le laissent avec une vision floue.

Pour le demandeur Beauregard, la responsabilité de l'accident incombe à la compagnie défenderesse: il a suivi les instructions pour le survoltage et jamais personne ne lui a offert de lunette de sécurité pour effectuer l'opération.

Il réclame 200 000 \$ pour incapacité partielle permanente, 13 750 \$ en salaire perdu, 20 000 \$ en souffrances et inconvénients et 15 000 \$ en perte de jouissance de la vie.

## Drummondville s'entend avec ses employés

Gérald PRINCE Drummondville

Les autorités municipales de Drummondville ont décidé de se soustraire à la loi 102 du Québec, à la suite d'une rencontre ultime, tenue hier après-midi avec le syndicat des cols blancs et des cols bleus (CSN) et à la suite d'une entente avec l'Unité des policiers.

Les édiles municipales se réuniront aujourd'hui à 17h en assemblée extraordinaire pour entériner la décision, dont les détails n'ont pas été dévoilés par la mairesse Francine Ruest-Jutras, hier soir, qui s'est contentée de confirmer le retrait et l'assemblée du conseil.

On a pu savoir cependant que plusieurs rencontres de négociations se sont tenues ces derniers jours, pour en arriver à cette entente.

### Les ateliers de dessin

J'apprends à VOIR

du Musée des beaux-arts de Sherbrooke Ateliers qui s'adressent à ceux qui disent ne pas savoir dessiner.

Durée des ateliers: 12 semaines, 3 h. sem. Musée des beaux-arts de Sherbrooke

Début des cours: fin septembre 1993

Information: tél.: 821-2115

Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke est subventionné par le Ministère des Affaires culturelles et la ville de Sherbrooke.

## Au Québec, Roger St-Hilaire

Le vrai visage de la vente stratégique depuis 20 ans

Vendeurs, représentants, conseillers, gérants de vente...

Vous voulez vendre?

Vous augmenterez vos ventes, vos revenus et vous accroîtrez votre clientèle en apprenant comment conclure vos ventes, répondre aux objections, planifier votre temps, justifier vos prix et prospecter.

Vente stratégique (2 jours)  
Sherbrooke 27-28 septembre  
(Hôtel des Gouverneurs)  
Longueuil 16-17 septembre  
8-9 novembre  
Chicoutimi 20-21 septembre  
Québec 4-5 octobre  
Laval 11-12 novembre  
7-8 octobre



COURS DE VENTE  
ROGER ST-HILAIRE

(418) 626-7498  
région de Québec  
1-800-463-7246  
partout en province  
(418) 626-6264  
télécopieur

Visa et MasterCard acceptées

Informez-vous sur nos séminaires de grance de vente, nos séminaires privés et nos conférences.

L'OFFRE PREND FIN LE 22 SEPTEMBRE 93

# RANGER

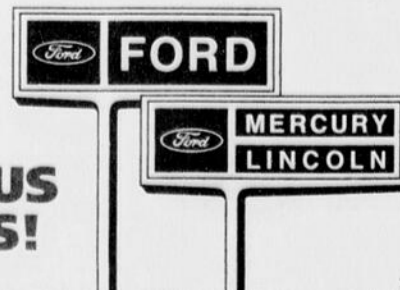
# 3,9%

## DE TAUX DE FINANCEMENT POUR 48 MOIS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC

Sur approbation de crédit, le taux de financement est de 3,9% pour un terme maximal de 48 mois. Exemple: pour un prêt de 15 000 \$ à un taux annuel de 3,9%, les mensualités s'élèvent à 338,01 \$. Coût de l'emprunt: 1 224,48 \$; total à rembourser: 16 224,48 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Offre valable pour les Ranger neufs 1993 et d'années précédentes chez les concessionnaires sélectionnés participants.

ENCORE PLUS POUR VOUS!



Laval est l'une des marques de lait les plus vendues au Québec et l'une des plus grandes marques de produits laitiers qu'on retrouve sur nos tables, jour après jour.

Ce grand nom synonyme de qualité est signé Natrel.

De loin une des plus importantes sociétés laitières du Québec, forte de quelque 1 400 employés et 900 agents distributeurs, Natrel offre du lait et de nombreux produits laitiers frais ou glacés, sous plusieurs grands noms réputés, dans une multitude de formats et de saveurs. Son envergure, son service et, surtout, sa vitalité en font un partenaire énergique et stimulant du secteur agro-alimentaire québécois. Natrel est la grande force de notre industrie laitière.

**Natrel**  
La force du lait

# Electra-Source obtient une aide gouvernementale inédite

Gérald PRINCE Drummondville

La compagnie Electra-Source de Drummondville, qui vient de lancer

un nouveau produit électrique sur le marché, profite d'une toute nouvelle forme d'aide gouvernementale: une garantie de prêts de 200 000 \$ de la Corporation du Fonds d'aide aux

entreprises de la région 04 (FAE-04). «Cette entreprise constitue en effet l'une des premières à bénéficier de la décentralisation régionale des fonds du gouvernement, jadis distri-

bués par l'OPDO (programme PRE-CEP)», mentionne Mario Marchand du FAE-04.

Cet organisme, qui est entré en fonction seulement depuis un couple de mois, vient de dévoiler une liste de quatre entreprises bénéficiaires de son aide. Outre celle de Drummondville, on retrouve Fondrie Lemoltech de Princeville (67 500 \$) et deux entreprises de la Mauricie, pour un total de 389 200 \$. L'aide octroyée à la nouvelle compagnie drummondvilloise constitue, en plus d'être l'une des premières, la plus importante des quatre.

Electra-Source produit, en bénéficiant de brevets mondiaux d'invention, un nouveau système de distribution électrique dans les foyers, les commerces et les institutions et envisage de conquérir les marchés canadiens et étrangers. Il s'agit d'une plinthe électrique révolutionnaire qui sera disponible sous peu dans les quincailleries et dans les commerces semblables, sous la marque de Easy-

Track.

Vice-président de l'entreprise, Jacques Nadeau de Drummondville confirme que les premiers envois de marchandises aux réseaux de distribution ont été faits vendredi dernier. Il attend maintenant avec un espoir non dissimulé la réponse du public à cette innovation dans le monde de la construction et du confort ménager. Les locaux de Electra-Source sont situés dans le complexe industriel du Carrefour 20-55 dans le parc indus-

triel régional de Drummondville.

Pour lancer ce nouveau produit, une mise de fonds de 1,2 million \$ a été nécessaire, de même que de nombreux permis et certificats de conformité avec les lois et les réglementations existantes sur la fabrication et la vente de produits électriques. Une dizaine de personnes ont été embauchées pour l'assemblage des pièces, fabriquées en sous-traitance à Warwick, Drummondville et Montréal.

## Attention prestataires d'assurance-chômage

# COURS D'ANGLAIS INTENSIF

Formation intensive de jour (25 heures par semaine) pour débutants et intermédiaires, en collaboration avec

EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA

Former les étudiants en anglais, langue seconde, pour les rendre aptes à occuper un emploi où les deux langues officielles sont exigées.

**BUT**

**COUT**

75<sup>00</sup>\$ par semaine

**NOTE**

Vos prestations d'assurance-chômage peuvent être prolongées, si vous rencontrez les conditions d'admissibilité de votre Centre d'Emploi du Canada.

Renseignements et inscriptions:

**822-2542**



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES

## CHARPENTIER

20, RUE BRYANT  
SHERBROOKE

Membre de l'Association Québécoise des Entreprises privées de formation de la main-d'oeuvre.

57481

## Entente à l'amiable entre Austin et son ancienne secrétaire

Austin

Une entente à l'amiable a été conclue par procureurs inter-

posés entre la municipalité d'Austin et son ancienne secrétaire-trésorière, Mme Patricia Standish.

Mme Standish a été congédiée pour négligence et insubordination il y a deux mois après avoir été frappée d'une suspension sans solde d'une durée d'un mois.

Elle aurait renoncé à entreprendre devant la Commission municipale ou un tribunal des démarches pour obtenir sa réintégration en échange d'un montant forfaitaire équivalant à peu près à son salaire semestriel.

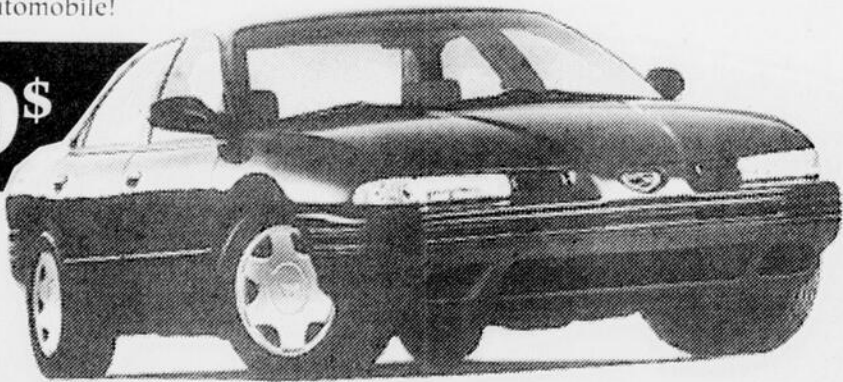
# L'ÉVÉNEMENT N°1 DE JEEP ET EAGLE LA PLUS GRANDE VENTE SOUS LE SOLEIL DU QUÉBEC

Le soleil a littéralement fait fondre les prix  
de tous les modèles Eagle!

## EAGLE VISION

La berline révolutionnaire à habitacle avancé: une nouvelle vision de l'automobile!

20 480\$



FAMILIALE EAGLE SUMMIT  
Pratique, spacieuse, la préférée  
de la famille!

13 584\$



EAGLE SUMMIT 4 PORTES  
Tout simplement le meilleur  
achat des sous-compactes!

10 743\$



EAGLE TALON  
Le coupé sport préféré des  
chroniqueurs automobile!

15 715\$



EAGLE SUMMIT 2 PORTES  
La plus économique de toutes  
les Eagle!

8 888\$



EAGLE 2000 GTX  
La compacte qui a le meilleur  
rapport qualité-prix!

15 321\$



L'Association des concessionnaires Jeep et Eagle du Québec

VENEZ VITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE. L'ÉVÉNEMENT N° 1 SE TERMINE BIENTÔT.

Prix pour Eagle Summit 2 portes avec groupe d'options 21A. Eagle Summit 4 portes avec groupe d'options 21B. Summit Familiale avec groupe d'options 21B. Eagle Talon avec groupe d'options 23B. Eagle 2000 GTX avec groupe d'options 22C. Les prix comprennent la remise. La remise comprend la TPS. Un taux de crédit peut être offert à la place de la remise. Cette offre annuelle, remplace et ne peut être combinée avec aucune autre offre. PDSF pour modèle Eagle Vision avec groupe d'options 22C. Les prix excluent les frais d'immatriculation, de transport et de taxes. L'offre s'applique aux véhicules en stock chez le concessionnaire et pour usage personnel. Offre en vigueur à partir du 16 août jusqu'à ce que Chrysler Canada l'ait mise fin. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir un concessionnaire pour les détails.

## FICHES TECHNIQUES

### EAGLE VISION

- Climatiseur
- Electroverrouillage des portes
- Leve-glaces électriques
- Régulateur de vitesse
- Radiocassette AM-FM stéréo et 6 haut-parleurs
- Freins à disques aux 4 roues

### EAGLE TALON

- Moteur 2 L, 16 soupapes de 135 HP à injection multipoint
- Freins à disques aux 4 roues
- Roues de 16 pouces
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Radiocassette AM-FM stéréo et 6 haut-parleurs

### SUMMIT 2 PORTES

- Plus d'espace aux jambes et à la tête que la Honda Civic
- Moteur 4 cylindres, 1,5 L à injection
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins assistés à disques à l'avant
- Système d'échappement en acier inoxydable
- Rétroviseurs télécommandés

### SUMMIT 4 PORTES

- Plus d'espace aux jambes et à la tête que la Honda Civic
- Moteur 4 cylindres, 1,5 L.
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Conduits de chauffage à l'arrière
- Verrous de portes arrière à l'épreuve des enfants

### FAMILIALE SUMMIT

- Moteur 2,4 L, 16 soupapes de 136 HP en option
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Essuie-glace arrière
- Glaces teintées
- Porte coulissante
- Essuie-glace à balayage intermittent

### EAGLE 2000 GTX

- Moteur 2 L à injection multipoint
- Freins assistés à disques à l'avant
- Direction assistée à crémaillère
- Climatiseur
- Boîte automatique

## TOURNÉE DES RÉGIONS

### Tournoi bénéfique pour l'île du marais de Katevale

Sherbrooke - La Corporation de l'île du marais de Katevale, qui projette l'agrandissement du site écologique, tiendra un tournoi de golf bénéfique le 26 septembre, au Club de golf Massawippi, à North Hatley.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une campagne de financement beaucoup plus large visant un objectif de 50 000 \$. L'idée consiste à rajouter 15 hectares aux 60 hectares que compte le marais. Celui-ci a été formé il y a 70 ans lors de la construction d'un barrage à la décharge du lac Magog.

L'organisme à but non lucratif à qui appartient le territoire depuis 1984 a procédé au cours des années à l'aménagement du site, comme des sentiers de près de 3,5 km qui permettent l'observation d'oiseaux.

### Scrutin complémentaire nécessaire à Saint-Etienne-de-Bolton

Saint-Etienne-de-Bolton - La démission simultanée de trois conseillers municipaux rendra nécessaire la tenue d'un scrutin complémentaire à Saint-Etienne-de-Bolton le 7 novembre.

Les conseillers démissionnaires sont les représentants des districts 1, 2 et 6, M. Serge Vincent, M. Réal Legault et Mme Claudia Thériault. Ils ont tous trois motivé leur démission par leur incapacité de consacrer tout le temps souhaité aux affaires municipales.

Le mandat de M. Vincent et de M. Legault devait prendre fin l'année prochaine. Celui de Mme Thériault devait se terminer en 1996.

Un scrutin général sera tenu dans 13 des 23 municipalités de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog le 7 novembre.

### Opération portes ouvertes de la police demain

DRUMMONDVILLE - Afin de faire connaître davantage les activités de la police et d'appuyer la journée d'action contre la violence faite aux femmes, la Sûreté municipale de Drummondville annonce une journée de «portes ouvertes» pour demain, le mercredi 15 septembre, de 9h à 16h, à sa caserne centrale de la rue Lindsay.

Toute personne intéressée par le sujet de la violence faite aux femmes est la bienvenue. Les policiers traiteront des moyens de prévention et des actions posées pour éviter ce type de violence, comme les caméras installées dans un tunnel piétonnier et aux intersections.

### Le groupe vocal Ami-Chante reprend ses activités

THETFORD MINES (N.F.) - Le groupe vocal Ami-Chante de Thetford Mines reprend ses activités cette semaine. Les choristes se réuniront toutes les semaines à l'École Tournesol afin de préparer leur neuvième concert annuel prévu pour le printemps prochain.

Ami-Chante regroupe une quarantaine de choristes sous la direction de François Turcotte. Son répertoire se compose exclusivement de chansons populaires connues, majoritairement puisées aux répertoires québécois et français.

Nul besoin d'avoir des connaissances musicales poussées ou une voix de soliste pour se joindre au groupe. Il suffit d'aimer chanter, de chanter juste et de réserver fidèlement ses lundis soir à l'apprentissage des pièces choisies.

Les personnes intéressées communiquent avec le directeur François Turcotte ou l'un des membres de la formation.

### Normand Tremblay conférencier à la Chambre Magog-Orford

MAGOG - Une conférence prononcée par le vice-président responsable du marché d'affaires de Bell Québec, M. Normand Tremblay, ouvrira le cycle des soupers-causeries de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford.

La conférence de M. Tremblay aura comme thème la liberté de choix des télécommunications. Elle se tiendra le 29 septembre, à l'Auberge Chéribourg, à Canton d'Orford.

## Centre récréatif communautaire du quartier Centre de Sherbrooke.

400, rue Galt Ouest  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1Y6

Grâce à l'implication de plusieurs groupes et personnes bénévoles, cette année, la

### LOTÉRIE SAC D'ÉCOLE

aide 80 enfants du quartier Centre de Sherbrooke à obtenir les fournitures scolaires exigées par les écoles.

Le Centre récréatif communautaire du quartier Centre tient à remercier toutes ces personnes pour leur participation:

André J. Hamel, député  
Club Optimiste de Sherbrooke  
Papeterie Sautier  
Provigo Belvédère  
Paroisse Immaculée-Conception  
Caisse populaire Immaculée-Conception  
Paroisse Saint-Joseph  
Caisse populaire sociale de Sherbrooke  
Pharmacie Jean Coutu King Est  
Bell Canada  
Direction des écoles St-Joseph/Bussièr  
Direction de l'école Larocque  
Raymond Chabot Martin Paré  
Lévesque Beaubien Geoffrion inc.  
Dunkin Donut, Place des congrès

Serge Paquin, cons.  
Lise D. Paquette, cons.  
Julien Richard  
Claire Jolicoeur  
Monique Breault  
Francine Asselin  
Lise Lahaie  
Line Coderre

Manon Guay  
Yolande Lecours  
Lorraine Robinson  
Monique Bélisle  
Michel Lemay  
Bar l'Arc-en-ciel  
Spot Jeunesse  
Lyne Bernard

### LISTE DES GAGNANTS LOTÉRIE SAC D'ÉCOLE

No 19505 Yvette Bibeau	1 000\$
No 00865 Rachelle Després	500\$
No 08597 Doris Morin	500\$
No 06301 Chantal Custeau	250\$
No 17459 Lucie Blanchard	250\$

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS!  
À BIENTÔT  
POUR LA LOTÉRIE SAC D'ÉCOLE 1994!

Publireportage

57504